

INSCRIPTION AU CONSERVATOIRE

La réussite au test d'entrée en TMD/S2TMD s'accompagne obligatoirement d'une inscription au conservatoire de Grand Poitiers. Celle-ci doit se faire à partir de fin mai 2024. Les candidats reçus s'engagent à s'acquitter des droits d'inscription et de scolarité (information sur le site du CRR). Les élèves internes bénéficient du tarif des habitants de Grand Poitiers.

Conservatoire à Rayonnement Régional

5, rue Franklin • 86000 Poitiers • 05 49 30 20 20

<https://www.conservatoire.grandpoitiers.fr>

Marie-Jean Guillemette-Lazennec • *Directrice*

Marie-Christine Trouvé • *Directrice adjointe*

Scolarité : scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr

Référent filière : helene.pouzet@grandpoitiers.fr

Lycée Victor Hugo de l'Académie de Poitiers

10, rue Victor Hugo • 86000 Poitiers • 05 49 41 39 22

<http://lycee-victorhugo-poitiers.fr>

Frédéric Couturier • *Proviseur*

Sandie Bescond • *Proviseure adjointe*

Scolarité : ce.0860034v@ac-poitiers.fr

Référent filière : stephanie.blais@ac-poitiers.fr

CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT RÉGIONAL
DE GRAND POITIERS
MUSIQUE • DANSE • THÉÂTRE

VH Lycée
POITIERS
Victor Hugo

TMD

(Option Théâtre, Musique, Danse)

S2TMD

Sciences et Techniques du Théâtre, de
la Musique et de la Danse



CONSERVATOIRE
à Rayonnement Régional
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE
GRAND POITIERS
communauté urbaine

POUR QUI ?

La série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse s'adresse aux élèves motivés, qui envisagent de s'orienter vers les nombreux métiers de la **création artistique**, du **spectacle vivant**, ou encore de la **gestion** et de la **médiation culturelles**. Pour la musique (cursus traditionnel ou musiques actuelles) et la danse, cela suppose qu'ils soient déjà engagés dans un parcours de formation artistique exigeant d'un niveau minimum de milieu de cycle 2 d'un conservatoire classé. Pour le théâtre, ils peuvent être débutants dans cette pratique.

QUELLES COMPÉTENCES ?

Les enseignements de spécialité de la série S2TMD permettent aux élèves d'**approfondir** leurs **compétences artistiques**, qu'il s'agisse des **techniques** de leur art ou de sa **culture**. En classe de 1ère, un enseignement d'économie, droit et environnement du spectacle vivant permet aux élèves de **découvrir les réalités du monde professionnel** auquel ils aspirent. En complément de ces spécialités, les enseignements généraux de tronc commun garantissent une formation générale solide et équilibrée permettant d'envisager sereinement un large spectre d'études post baccalauréat.



QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

De la seconde à la terminale, des **aménagements d'emploi du temps** permettent aux élèves de concilier formation scolaire et formation artistique dans de bonnes conditions.

QUELLES ENSEIGNEMENTS ?

L'ensemble des cours de spécialités est dispensé par une équipe pédagogique associant professeurs du lycée et du conservatoire. La spécialité culture est prise en charge par le lycée, la spécialité pratique par le conservatoire. L'ensemble des enseignements est réuni par des champs de questionnements transversaux engageant les élèves dans des projets communs.

COMMENT CANDIDATER ?

Les parents des élèves de 3ème ou 2nde remplissent un **dossier de candidature** téléchargeable sur les sites internet du Lycée Victor Hugo et du conservatoire de Grand Poitiers. Il est à **retourner, complété et accompagné des pièces justificatives demandées**, au service scolarité du CRR selon le calendrier défini sur ce dossier.

Les parents sont également invités à **prendre contact avec le Lycée Victor Hugo** et à venir lors de ses portes ouvertes. Les élèves sont ensuite convoqués à des **tests d'admissibilité** qui permettent d'exprimer leurs motivations et vérifier leurs compétences techniques et artistiques.

QUELLE REPARTITION

PAR MATIÈRE ?

Matière	Filière S2TMD		
	Classe de seconde	Classe de Première	Classe de Terminale (ouverture en septembre 2023)
Mathématiques	4h00		3h00
Français Philosophie	4h00	3h00 de français	2h00 de philosophie
Langues Vivantes	5h30		4h00
Histoire - Géographie	3h00		1h30
Éducation physique et sportive	2h00		2h00
Enseignement moral et civique	30min (18h à l'année)		30min (18h à l'année)
Physique - Chimie	1h30		
Sciences et vie de la terre	1h30		
Sciences économiques et sociales	1h30		
Sciences numériques et technologique	1h30		
Économie, droit et environnement du spectacle vivant		3h00	
Enseignement de pratique artistique (théâtre, musique, danse)	6h00	5h30	7h
Culture et sciences du Théâtre, de la Musique ou de la Danse		5h30	7h

Ces tests comprennent un **cours collectif** pour le théâtre, **deux cours techniques** et un **atelier** pour la danse, un test de **formation musicale** et une **interprétation instrumentale ou vocale** pour la musique. S'ensuit un **entretien individuel** mené par l'équipe pédagogique conjointe du lycée et du conservatoire. Lors de cet entretien, les candidats sont amenés à exposer leur projet d'orientation et leurs motivations. Pour les candidats en **Musiques Actuelles Amplifiées** qui ne pourraient justifier d'un niveau supérieur ou égal à celui de milieu de second cycle, il est demandé de joindre une vidéo (fichier ou lien internet) du candidat en situation de jeu, d'une durée de 3 à 5 minutes.

L'INTERNAT

Les élèves peuvent être accueillis au Lycée Victor Hugo comme internes, demi-pensionnaires ou externes. L'internat (garçons et filles séparés, en chambre individuelle) permet l'hébergement et la restauration (matin, midi et soir) du lundi matin au vendredi après la fin des cours. Les élèves hors département 86 peuvent arriver le dimanche soir mais ils doivent prévoir le repas.